



---

## COMMUNIQUÉ

---

*Pour diffusion immédiate*

### **Premier budget du gouvernement Charest Quelle place pour l'environnement ?**

**Montréal, 12 juin 2003** – D'ici à ce qu'il soit en mesure de prendre connaissance des dispositions du budget 2003-2004 qui seront dévoilées plus tard aujourd'hui à Québec, le président du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), M. Guy Lessard, a tenu à formuler les principales attentes du mouvement environnemental à cet égard.

#### **Accroître le budget du ministère de l'Environnement**

Considérant les liens fondamentaux qui existent entre la santé et l'environnement, le RNCREQ s'attend d'abord à ce que le budget du ministère de l'Environnement du Québec ne soit pas amputé. Pour M. Lessard, *«une stratégie efficace d'amélioration du système de santé est indissociable d'une démarche globale visant l'amélioration de la qualité de l'environnement et des écosystèmes»*. Par conséquent, il faut non seulement éviter toutes coupures budgétaires au ministère de l'Environnement mais y investir les sommes nécessaires pour lui permettre de poursuivre son développement. En outre, M. Lessard ajoute que *«les événements tragiques survenus à Walkerton doivent servir de leçon à ceux qui pensent qu'on peut faire l'économie d'une saine gestion des risques environnementaux»*.

#### **Investir en santé par une amélioration de la qualité de l'air**

Au niveau des mesures ciblées, le RNCREQ s'attend notamment à ce que le gouvernement jette les bases d'un nouveau cadre financier pour le transport avec l'objectif d'un réinvestissement massif dans le transport en commun et une diminution de l'utilisation individuelle de l'automobile. *«Des mesures non seulement bénéfiques en terme de santé, de finances publiques et de qualité de vie, mais toutes aussi indispensables pour lutter contre les changements climatiques par une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre»*, rappelle M. Lessard.

#### **Investir en santé par une approche de développement durable**

Enfin, le RNCREQ s'attend à ce que le budget d'aujourd'hui exprime avec fermeté la volonté gouvernementale de mettre en œuvre les engagements du Parti libéral en matière d'environnement. Entre autres, cela implique des fonds pour la mise en œuvre du Plan vert et la création du poste de commissaire au développement durable, pour le développement d'aires protégées, pour le soutien à la mise en œuvre de la Politique de l'eau, pour la mise en place de programmes musclés d'économie d'énergie, etc.

Le RNCREQ dévoilera son analyse après avoir pris connaissance du budget.

- 30 -

Source: Guy Lessard, président du RNCREQ Tél : 1-418- 338-1906 cell: 1-418-955-1217  
Philippe Bourke, directeur général Tél : 1-514-861-7022